

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **65 (1929)**

Heft 14

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

SOMMAIRE : AVIS. — G. CHEVALLAZ : *La réforme de l'Ecole normale* (fin). — P. B. : *Samedi après-midi*. — H. S. M. : *Aidons les petits anormaux*. — INFORMATIONS : *Comité suisse de la Fête nationale*. — *Cours de vacances féministe*. — *Etudier, connaître, agir*. — PARTIE PRATIQUE : F. GUYE : *Le « Dépliant »*. — M^{me} M. TEILLAUD : *Plans, cartes, promenades*. — LES LIVRES.

AVIS

Pendant la période des vacances, « l'Educateur » paraîtra le 27 juillet et le 24 août. Dès le 14 septembre, reprise du service régulier.

LA RÉFORME DE L'ÉCOLE NORMALE

Rapport sur l'enquête ouverte parmi les instituteurs et les institutrices (fin)¹.

Vœux.

18. *Souhaiteriez-vous voir prolonger d'une année la durée des études à l'Ecole normale ?*
Oui : 60 et 18. Non : 97 et 64.

Voilà qui est clair : la majorité de 161 non contre 78 oui manifeste que les maîtres entendent que la préparation de leurs successeurs ne dure pas plus des quatre années actuelles, quitte à les mieux employer ; par exemple, il faudrait considérer comme acquis le programme primaire supérieur, ou décharger les deux classes supérieures ; on pourrait aussi instituer le stage dans une classe primaire de Lausanne ou du canton, à un ou à plusieurs degrés, au milieu de l'Ecole normale ou à la fin ; on pourrait même ajouter à nos quatre ans un stage de six mois dans une Ecole normale de la Suisse allemande. L'argument le plus important contre une prolongation des études, ce sont les frais qui éloigneraient certainement de l'Ecole normale bien des candidats qualifiés mais pauvres ; la position de ceux qui formulent cet argument nous paraît très forte. Il faut dire que les « oui » répondent favorablement à notre question pour des raisons très diverses : pour décharger les élèves, en répartissant les programmes sur cinq ans, quitte à recevoir peut-être nos candidats à quinze ans ; pour améliorer la préparation pratique ; pour obtenir le raccordement avec l'Université en ajoutant en haut ; pour revoir le programme

¹ Voir *Educateur* n^o 13.

primaire supérieur avec un maître unique et initiateur au travail intellectuel en ajoutant en bas ; pour préparer le brevet primaire supérieur ; pour laisser les élèves suivre des cours libres, dont quelques-uns à l'Université ; enfin pour étudier un ou deux semestres à l'Université, peut-être même un semestre dans une Université allemande. Il y a même un maître qui demande qu'avant d'entrer à l'École normale, les candidats fassent à la suite de l'examen intellectuel, un stage d'un an dans une classe où l'on jugerait leur caractère, et éliminerait ceux qui ne paraissent pas aptes à devenir de bons instituteurs.

19. *Dans le cadre actuel de l'École normale, souhaiteriez-vous :*

a) *un allègement des horaires ?*

Oui : 88 et 26. Non : 44 et 30.

b) *une simplification des programmes ?*

Oui : 93 et 29. Non : 30 et 19.

Ce qui nous a surpris, c'est qu'il y ait 74 maîtres qui jugent acceptables les horaires actuels, avec 38 et 39 leçons par semaine, et 49 qui estiment bons nos programmes encyclopédiques. Sans doute, les 114 et 122 oui forment une majorité intéressante, mais pas telle que nous l'eussions attendu en constatant les réponses à la question suivante :

c) *une modification de l'enseignement dans le sens d'une meilleure initiation aux méthodes de recherche et de travail personnels ?*

Oui : 137 et 61. Non : 2 et 2.

Voilà, certes, qui est tout à fait réjouissant et qu'on peut appeler une unanimité.

d) *une amélioration de la culture physique ?*

Oui : 77 et 29. Non : 61 et 30.

Les avis sont partagés ; à vrai dire, nous aurions dû poser la question autrement et dire « une augmentation », ce qui, en fait, dans les deux classes supérieures, où l'on doit consacrer la plus grande partie du temps à la didactique de la gymnastique, correspondrait à une amélioration. Il nous semble que nos élèves n'ont pas assez de temps pour des exercices en plein air, du sport, afin qu'ils prennent ou gardent le goût de la culture physique « et l'enseignent avec enthousiasme ». Par 106 voix contre 91, l'on nous donne raison.

20. *Estimez-vous qu'il y ait à l'École normale des « branches gourmandes » à réduire ou à supprimer ? Si oui, lesquelles ?*

Oui : 82 et 42. Non : 41 et 16.

Il est difficile de savoir ce qui est à réduire et ce qui est à supprimer, la plupart de nos correspondants n'ayant pas pris soin de l'indiquer. Nous constatons cependant que d'aucuns voudraient supprimer ce qui a déjà été appris à l'école primaire, ou les travaux sur bois et le cartonnage, voire la couture, l'enseignement ménager, ou tout au moins le jardinage, le blanchissage et

le repassage, le modelage, les sciences agricoles, « tout ce qui peut être appris à Marcelin ». Parmi les enseignements à réduire, on retrouve tous les précédents et quelques autres : l'histoire biblique, l'histoire de la pédagogie, l'hygiène, la didactique générale, l'orthographe, l'arithmétique, l'allemand, l'histoire, la géographie, la comptabilité, la musique, bref, en somme toutes les branches, selon les goûts de chacun. Quelques correspondants voudraient voir réduire les branches qui font appel trop exclusivement à la mémoire. L'un d'eux nous dit : « Il est inutile d'enseigner aux futurs instituteurs tout ce qu'ils devront enseigner. Je préfère pour eux le savoir qui développe et qui forme ». Nous citerons encore ce fragment d'une réponse : « L'instituteur doit, hélas ! avoir des notions sur tout, et il est compréhensible qu'on hésite avant de proposer la suppression d'une branche. Cependant, je crois qu'il serait facile, dans le cadre des programmes, de procéder à une décongestion, en s'appuyant sur ce principe : tout ce qui est enseigné ne doit pas faire nécessairement l'objet d'une mémorisation. — L'élève de l'Ecole normale passe (ou passait, il y a vingt ans) la plus grande partie de son temps à accumuler dans sa mémoire un grand nombre de faits qu'il pourrait retrouver plus tard, s'il en a besoin, dans les manuels. Temps perdu pour apprendre à domicile, temps perdu en classe pour le contrôle, temps perdu pour la répétition en vue des travaux écrits ou des examens, de telle sorte que l'élève, transformé en machine enregistreuse, ne sait plus penser ». Si ce défaut a été atténué depuis vingt ans, il n'a pas disparu ; il ne peut pas disparaître tant que nous aurons des programmes encyclopédiques.

21. *Seriez-vous favorable à l'institution — à côté des cours obligatoires — de « cours libres » entre lesquels les élèves des deux premières classes pourraient choisir ?*

Oui : 149 et 76. Non : 12 et 7.

Cette écrasante majorité de 225 contre 19 est tout à fait significative. La réserve a été émise plusieurs fois que les élèves soient obligés de choisir quelques-uns de ces cours, que leur travail y soit contrôlé et sérieux. Cela nous paraît une condition nécessaire de tels cours, dont chacun grouperait un nombre restreint d'élèves.

22. *Verriez-vous avec plaisir l'organisation de conférences régulières isolées ou en séries, sur des problèmes généraux ou spéciaux de l'heure actuelle, pour orienter nos élèves sur des régions qui leur sont inconnues, problèmes présentés par des spécialistes ?*

Oui : 149 et 79. Non : 6 et 8. Hésitant : 1.

Nous sommes d'autant plus reconnaissants à l'imposante majorité de 228 contre 14, que notre question était rédigée en termes assez vagues. Aussi comprenons-nous les non : « Les professeurs ne suffisent-ils pas ? — Je me méfie des spécialistes. — On en retire assez peu de choses. — Ce serait, révérence parler, margaritas..., les élèves étant trop jeunes, mais utile aux maîtres

plus tard ». Il est très légitime d'avoir une certaine défiance à l'égard des conférences, moyen d'étude bien superficiel et incomplet ; mais elles sont propres aussi à rendre de très grands services, à attirer l'attention sur un sujet, à faire réfléchir, à éclairer une idée restée obscure, à provoquer des lectures ou des recherches, etc. Notons aussi que quelques maîtres désireraient être invités à entendre de telles conférences !

23. *Pour la formation et le développement des qualités du caractère, si importantes dans l'enseignement, nous proposeriez-vous des innovations ?*

Les réponses ne sont pas très nombreuses ; souvent on nous propose le stage dans une classe primaire avec un bon maître ; même quelqu'un nous recommande des relations avec un institut de psychotechnie ; nous comprenons mal comment peut agir directement sur la formation du caractère, ce qui tend essentiellement à une formation pédagogique. Certes, la gravité du problème n'échappe pas à beaucoup de nos correspondants ; l'Ecole normale « reçoit des enfants », mais elle les garde quatre ans pendant l'époque de la vie la plus riche et la plus troublée ; quand ils la quittent, ils sont des hommes ; de plus, elle forme des maîtres d'école, c'est-à-dire des éducateurs : non seulement on est en droit de lui demander de donner à ces jeunes gens l'amour de leur vocation, mais encore elle encourt de lourdes responsabilités quant à la formation de leur personnalité morale. C'est le souci de cette formation, l'inquiétude de laisser partir certains jeunes gens qui ne nous paraissent pas bien armés pour la vie, qui nous ont amené à poser cette question. Les maîtres de l'Ecole normale ne sont pas les derniers à sentir leurs responsabilités ; depuis bien des années, sous l'influence de ce sentiment et des idées modernes sur l'éducation, le régime de l'Ecole normale s'est adouci, les maîtres ont diminué les distances qui les séparaient des élèves ; ce rapprochement des uns et des autres a été apprécié et plusieurs de nos correspondants le reconnaissent implicitement, puisqu'ils réclament une collaboration plus étroite entre maîtres et élèves. Mais il y aurait peut-être plus à faire : notre organisation scolaire maintient nos grands jeunes gens de 18 et 19 ans sous les mêmes règles que les jeunes : ils subissent les mêmes exigences quant à la fréquentation, la discipline, le contrôle du travail et si, à cet âge où l'on aime à être son maître, où nul autre établissement ne les tient comme nous de 18 à 20 ans, quelques-uns souffrent de se sentir traités comme des enfants, quelque adoucissement qu'apportent les maîtres par leur attitude aux rigueurs du règlement et se plaignent de ce que l'Ecole normale « ne leur permette pas de sentir qu'ils deviennent des hommes, ignorant les personnalités naissantes et parfois les étouffant..., donnant aux élèves l'illusion qu'il suffira d'obtenir le brevet pour d'un coup prendre rang parmi ceux qui ont le droit d'avoir des idées », nous ne pouvons pas en être surpris. « D'une façon générale, écrit un jeune instituteur, les maîtres trop soucieux de leur autorité restent étrangers à leurs étudiants, n'entretenant avec eux que de rares rapports et rendant impossible cet esprit de confiance et un peu d'intimité qui pourrait leur donner une si grande influence... Ils ne doivent pas se désintéresser de tout ce qui n'est

pas leur enseignement, car, pendant cette période où toutes les grandes lignes de la personnalité se fixent au milieu des troubles tragiques qui, à cet âge, agitent violemment l'âme des jeunes, qui, mieux que les professeurs, peut exercer une influence salutaire ? » Il est vrai qu'il est extrêmement difficile à un maître de modifier sa manière à mesure que ses élèves grandissent et de relâcher un peu des exigences de la première année : changer de sujet en passant pendant la même journée dans cinq ou six classes différentes, cela est facile ; mais modifier sa méthode et l'allure de sa leçon, c'est tout autre chose. Que les maîtres de l'École normale s'y efforcent, cela est indéniable, mais cela n'est pas toujours rendu facile par les élèves eux-mêmes. Au surplus, on peut se demander s'il n'y a pas un danger à accorder aux élèves certaines libertés qui, loin de former le caractère, tendent au contraire à le déformer. Un maître de beaucoup d'expérience, bien que peu chargé d'années, écrit : « L'école, par son programme bien construit, par ses exigences non pas tâtilloises, mais réelles, forme admirablement le caractère. Un exercice intéressant, une tâche *imposée et exigée* ont mille fois l'importance d'un discours moralisant. Je ne propose donc aucune innovation, si ce n'est cet effort constant de redressement que nous devons imposer à nos méthodes pour qu'elles se fassent les fidèles servantes de l'éducation du caractère ». Quand nos élèves se plaignent, il serait bon de leur rappeler la fable du danseur de corde et du balancier ! Néanmoins, l'esprit d'aujourd'hui admet moins que jamais la contrainte morale comme il déteste le « bourrage » dans l'éducation intellectuelle ; il demande des méthodes plus respectueuses de la personnalité. Encore une fois, nous sommes heureux de constater que nos correspondants sont orientés de la même manière que nous et se rendent compte de la difficulté de notre tâche.

L'on nous propose d'autoriser nos élèves à entrer dans les sociétés d'étudiants ; nous ne savons ce qu'en pensent MM. les étudiants, mais, si persuadé que nous soyons de l'utilité pour les jeunes gens de se frotter à d'autres, nous ne saurions envisager cette proposition avec sympathie pour diverses raisons. — Nous approuvons par contre le conseil d'éliminer sans pitié les subversifs et les saboteurs... ceux dont on voit qu'ils n'ont pas les qualités nécessaires pour être maîtres d'école et, au préalable, de n'admettre à l'École normale que les élèves ayant les qualités de caractère nécessaires à notre vocation. Mais il est relativement aisé de constater chez un élève ancien la présence ou l'absence de qualités morales indispensables ; il est bien plus difficile et de les découvrir chez les candidats et de trouver un motif d'exclusion chez les autres : tout cela est fait d'interprétation et reste forcément subjectif. Nous ne disons pas cela pour repousser les conseils de nos correspondants, mais pour montrer les difficultés du problème.

On nous propose encore d'encourager les manifestations des élèves ayant un caractère moral, telles que le groupe d'abstinence, et d'imposer à chacun l'achat et la lecture d'un livre au moins par an destiné à la culture morale personnelle ; ce livre serait choisi par l'élève lui-même. Quelques-uns suggèrent de remplacer l'histoire biblique par un cours de morale à base religieuse.

Enfin, l'on nous propose aussi la visite d'instituts et d'écoles, un stage

dans une classe d'arriérés, des causeries présentées par des directeurs d'établissements pour enfants difficiles, délinquants ou anormaux.

Toutes ces propositions présentent de l'intérêt et nous ne manquerons pas d'en tirer parti.

24. *Si vous désiriez une préparation professionnelle pratique plus poussée, et que cela ne fût possible que par une mutilation de la formation intellectuelle, lequel des deux choisiriez-vous de préférence à l'autre : une formation pédagogique plus complète ou une formation intellectuelle meilleure ?*

Formation pédagogique : 56 et 39.

Formation intellectuelle : 93 et 42.

Cette question a dû retenir longuement l'attention de beaucoup de nos collègues dont quelques-uns n'ont pas osé se prononcer, en définitive, estimant que les deux formations sont également importantes. « Notre profession a ceci de particulier qu'elle nécessite de la part de l'éducateur un effort constant. Elle devrait correspondre à une vocation véritable. C'est en se donnant sans réserve à sa tâche qu'on parvient à être un bon maître. Il est si important pour un maître d'être une âme vivante, au lieu de devenir une machine à répétition ». Cela est parfaitement vrai, mais ne nous permet pas encore de nous prononcer. Parmi les partisans de la première solution, l'un d'eux remarque avec raison que l'instituteur a besoin, les deux ou trois premières années, de tous ses efforts pour devenir maître de sa méthode et de son programme, ce qui, dans bien des cas, lui fait perdre l'habitude du travail intellectuel ; une préparation pédagogique plus poussée rendrait ces efforts moins nécessaires. Cependant, elle ne les supprimerait pas : le maître le mieux formé à l'enseignement comme le maître le mieux doué ont à apprendre à organiser leur travail, à répartir leurs matières et à dominer leur programme ; ils ont aussi à s'adapter au milieu spécial que représente chaque classe : cela, nul ne pourra jamais le faire pour eux, et il y aura toujours une période d'adaptation plus ou moins longue et plus ou moins pénible. « L'important n'est pas toujours de savoir, mais de se faire comprendre » ; « le vrai pédagogue n'est pas toujours le plus intelligent », nous dit-on et nous sommes d'accord, mais nous ajoutons aussitôt : « Le meilleur pédagogue n'est pas toujours le plus « fort » en pédagogie » ! Tel qui ne réussit pas mal sous direction s'abandonne quand il lui manque le stimulant du contrôle constant et manifeste avec évidence que les qualités primordiales du maître sont des qualités morales : zèle, dévouement, amour des enfants, conscience ; s'il y ajoute une bonne préparation pratique, cela est parfait ; mais, si soignée et si approfondie soit-elle, celle-ci ne suppléera jamais à l'absence de celles-là. Un argument important est que nous devons préparer tant de maîtres, qu'il n'est pas possible de n'avoir que des jeunes gens de talent ; il faudrait au moins donner à ceux qui sont moyennement doués le moyen d'éviter des fautes et des erreurs en les soumettant à une préparation pratique plus intense. Par contre, nous pensons qu'affirmer ceci : « la formation pédagogique poussera à rechercher

le développement intellectuel », c'est faire une confusion entre le savoir et le développement intellectuel ; un maître sent qu'il lui manque des connaissances, il cherche un dictionnaire, une encyclopédie, une revue, un traité pour les compléter ; cela lui suffit ; mais s'il sent qu'il manque d'idées générales, de ce qu'on appelle ordinairement la culture, il a beau lire livres sur livres, il n'acquiert que des noms et des mots, s'il n'a pas acquis au préalable une méthode de travail. Aussi croyons-nous bien plus dans le vrai ceux qui affirment que la formation pédagogique, nécessité de notre vocation, se parachève plus aisément après l'Ecole normale que la formation intellectuelle, si l'initiation aux deux est insuffisante ; la formation intellectuelle est difficile à acquérir loin de l'émulation créée par le milieu scolaire de l'Ecole normale : or, elle développe « l'esprit de finesse », elle donne « le sens des valeurs », elle permet au jeune maître de « voir loin et large », de dominer la méthode d'enseignement et de ne pas devenir l'esclave de procédés ; un coup d'œil clair et net ne s'acquiert pas aisément et « on ne supplée que rarement à une mauvaise formation intellectuelle ». Ces raisons, brièvement exposées, donnent un poids considérable aux 135 partisans de la formation intellectuelle (contre 95). Nous ne nous sentons pas ébranlé par les arguments d'un magistrat que cite un instituteur dans sa réponse : « Aux instituteurs, on reproche que beaucoup se croient professeurs d'université ; ces messieurs donnent des cours ; l'enfant absorbe ou n'absorbe pas la matière... Il y aurait, en quelque sorte, un relâchement chez les jeunes instituteurs dans leur conception morale de leur devoir et de leur rôle ». Et notre correspondant ajoute : « Et cela est malheureusement vrai ; à la campagne, on me l'a répété maintes fois ». L'affaiblissement des consciences est un phénomène général aujourd'hui et qui retient fortement l'attention de tous ceux que préoccupe l'éducation de la jeunesse. Quant à la méthode reprochée aux instituteurs, nous y verrions au contraire le signe d'une formation intellectuelle insuffisante : mieux « formé » mais peut-être moins instruit, l'instituteur se rendrait mieux compte de son rôle et de sa fonction. Toutefois, ni l'une ni l'autre des deux formations ne doivent être négligées, aussi souscrivons-nous volontiers à cette déclaration : « Une formation intellectuelle meilleure, car l'Ecole normale ne peut pas faire ce qu'un stage seul pourrait faire au point de vue professionnel ».

* * *

25. *Quels autres vœux formuleriez-vous ?*

Les vœux — nombreux et divers — formulés par nos collègues ne peuvent être tous énumérés ici. On demande d'ajouter ou de retrancher des branches (les institutrices visent particulièrement la couture et l'enseignement ménager) ; ou bien on réclame la création d'une classe d'application à trois degrés, — ce qui soulève bien des objections, — ou encore l'équivalence du brevet et du baccalauréat — ce qui révèle une méconnaissance profonde de la différence entre une préparation secondaire de sept ou huit ans, déjà spécialisée, et celle d'une tout autre orientation que donne l'Ecole normale en quatre ans. Dans quelques questionnaires les notes et dans un seul les examens passent

un mauvais quart d'heure ; que l'on réduise les examens, nous sommes d'accord, qu'on les supprime, nous ne saurions l'admettre ; par contre, il est certain que le souci de la note, la crainte de la note, exagérée chez quelques-uns, « fausse le goût, le plaisir et l'utilité de l'étude » ; est-il un remède à cette situation ? peut-être, mais le problème est complexe ; si, par exemple, comme le propose un instituteur, l'on se contentait, pour les branches secondaires de « insuffisant » ou « suffisant », cela n'obligerait-il pas quand même le maître à noter dans son carnet des chiffres qui justifient ses appréciations ? Apprécier, c'est classer ; a-t-on trouvé meilleur classement et plus rapide que par chiffres ? Toutefois, la question sera mise à l'étude, car nous avons le vif désir de lutter contre l'abus des notes. En tout cas, il serait bon, demandent quelques maîtres, que nous ne ménagions pas les conseils à nos élèves, pour orienter vers d'autres carrières ceux qui nous semblent impropres à l'enseignement, pour encourager les hésitants. Quelques vœux encore : une de nos collègues exprime le désir de voir redevenir subsides non remboursables les prêts d'honneur d'aujourd'hui. L'on souhaite l'organisation d'une préparation méthodique et rationnelle des maîtres supérieurs, car « une institution exigeant un personnel de près de huitante membres (j'y compte l'inspection cantonale et communale, ainsi que quelques postes dans les collèges communaux), investis de fonctions aussi importantes, doit avoir son centre de formation. Celui-ci reste à créer. Il ne peut l'être qu'à l'École normale, quels que soient d'ailleurs les compléments qu'il pourrait trouver à l'Université et à Marcelin ». Deux correspondants proposent une modification de la préparation du brevet d'institutrice primaire et du brevet ménager, l'organisation actuelle faisant « abstraction d'un fait psychologique indéniable... : le caractère absolu et quasi-exclusif des intérêts au cours de l'adolescence » ; les institutrices recevraient leur formation intellectuelle les trois premières années ; la dernière, sans abandonner tout à fait leurs études générales, elles se consacraient plus particulièrement à leurs études spéciales, pédagogie et enseignement ménager : cette idée est certes intéressante et mérite attention. Un correspondant demande la suppression des devoirs de vacances et un autre le maintien, malgré la diminution nécessaire des heures en classe, des devoirs à domicile : « L'éducation du caractère exige que l'élève *travaille*. Cette éducation exige en outre un choix minutieux des tâches » ; le maître que nous citons en ce moment se rappelle ensuite avec rancune les devoirs de copie ou de mise au net « sans nul profit », le temps perdu à des travaux sans intérêt ; question importante, certes, que celle du choix des devoirs à domicile.

Conclusion.

De la lecture et de la confrontation des réponses se dégage une impression très nette : la Commission a orienté son travail dans la direction même des vœux du corps enseignant. Tous, nous désirons des maîtres à l'esprit cultivé et capables de bien enseigner, des serviteurs de l'enfance conscients de leur devoir, soucieux de le remplir, dignes de leur belle vocation par leur intel-

ligence, par leur savoir, par leur caractère et par leurs talents d'éducateurs. La Commission a été touchée par les remerciements qu'ont exprimés plusieurs maîtres de ce qu'elle les consultait ! N'était-il pas tout naturel d'associer à nos pensées et à nos travaux ceux qui, à l'œuvre dans les écoles primaires, se rendent le mieux compte de ce qui leur a manqué ou de ce qu'ils ont reçu d'utile dans leur préparation ? La quantité et la valeur de leurs réponses a montré à quel point ils tiennent à l'École normale ; sans doute, nous les voyons accourir nombreux à nos cérémonies de distribution des brevets, et cette marque d'intérêt nous est précieuse ; mais notre enquête nous révèle un attachement plus grand encore que nous ne pensions à la maison de la place de l'Ours, puisqu'on la désire plus utile et plus aimée, tout en rendant un hommage émouvant à ce qu'elle a fait jusqu'à maintenant. A la suite de cette consultation, nous osons affirmer que l'École normale n'a jamais démerité, qu'elle a toujours été à la hauteur de sa tâche ; que cette institution a été assez souple pour traverser un siècle entier sans cesser de s'adapter aux circonstances et aux divers états d'esprit qui se sont succédé ; aujourd'hui, la guerre et ses suites ont profondément agité les esprits et modifié les conditions de vie, le moment paraît venu de faire, avec prudence et avec tact, avec un profond respect pour le passé, une nouvelle mise au point.

G. CHEVALLAZ.

SAMEDI APRÈS-MIDI

Et pourtant l'école bourdonne comme une ruche ! Mais il n'y a pas que les enfants ; des papas, des mamans se pressent dans toutes les classes, circulant entre les bancs sur lesquels sont étalés les cahiers. Aux murs, toutes sortes de tableaux. C'est l'exposition du travail de l'année, à l'École d'application du Mail, et tous les parents ont été conviés. Plus tard, des chœurs bien préparés et une collation avec biscuits confectionnés par les grandes donneront à la journée son plein caractère de fête de famille.

Entrons dans les salles d'école. Chacune a sa physionomie. Dans plusieurs, celles des dames, sans doute, une jolie décoration florale. Si celles des petits sont, naturellement, plus captivantes, celles des grands présentent des travaux plus étendus. On s'extasie surtout devant un grand baquet carré de zinc qui, par une II^e année, a été transformé en un beau lac avec son habitation de palafittes. On a dans cette classe pratiqué très heureusement la méthode des centres d'intérêt, fait une étude de l'habitation à la Decroly avec associations dans le temps et dans l'espace, en détaillant les métiers du bâtiment et bien d'autres choses.

Diverses d'aspect, les classes ont obéi aussi à des inspirations différentes : ici on trouve des rosaces qui évoquent la « Maison des Petits », là une méthode très poussée de lecture globale, des jeux Decroly (édités par Nathan), de

grandes enveloppes : *personnes, animaux, choses* ; ce que *font* les personnes, les animaux et les choses, comment *sont* les personnes, les animaux et les choses groupant les noms, les verbes, les adjectifs montrent que Genève n'ignore pas Bruxelles.

Ici, beaucoup d'images, ou tableaux de grammaire et d'orthographe : « un nez, des nez », de copieuses collections de mots en *o*, en *os*, en *eau*, etc., des figures géométriques, cercles, carrés, trapèzes, entiers, décomposés en tiers de toutes sortes de façons.

Là, d'amusantes illustrations de fables : « L'ours et les deux compagnons », « L'âne et la flûte », un récit illustré d'une magnifique course à Fribourg, Spiez et la Gemmi, une évocation des châteaux suisses qui ravirait Mme de Montolieu ; à l'occasion des fêtes du Rhône, de riches albums sur le Rhône, le Valais, les costumes suisses. Une bizarre figuration des règles d'accord du participe avec *avoir* : sujet, verbe, complément : la locomotive, le tender, le wagon.

La géographie locale donne lieu à de très beaux plans de la ville ou du quartier, à de jolies collections de cartes illustrées. Les cantons suisses et leurs productions.

Les leçons de français des grands ne paraissent pas se prêter beaucoup à être exposées. Nous apprenons pourtant qu'il y a ici un maître linguiste qui détaille des exercices sur la « détermination. » M. Bally est prophète dans son pays.

Au total, comme on voit, beaucoup de bonnes idées, et j'en ai sans doute passé de fort intéressantes. Mais ce qui fait la valeur essentielle de cette journée, c'est moins l'exposé des découvertes didactiques ou de procédés sensationnels que la volonté de travailler en plein jour en associant tout le monde à sa recherche. Et ce qui m'a frappé dans ce bâtiment, ce samedi, ce ne sont pas tant les maîtres, quoiqu'il y en ait de fort distingués, ni même les enfants, charmants pourtant dans leur fierté à montrer leurs œuvres, que les parents venus en foule pour voir non pas des chefs-d'œuvre, mais du travail de tous les jours.

Nos félicitations à cette Ecole, qui sait vouloir et réaliser cette collaboration.

P. B.

AIDONS LES PETITS ANORMAUX !

La « faiblesse d'esprit », de la simple anomalie du caractère et de l'indigence intellectuelle à l'imbécillité complète, est toujours en relation avec quelque entrave survenue au cours du développement du cerveau. Elle ne se manifeste pas seulement dans le domaine de la pensée et des représentations de l'esprit ; la vie affective, les instincts et penchants, la volonté sont autant que l'intelligence troublés dans leur développement. Ainsi c'est la personnalité entière qui, chez ces petits, est ralentie ou limitée dans son essor : ou bien sa formation s'effectue avec la rapidité normale, mais sans l'harmonie nécessaire entre les fonctions cérébrales.

Le petit anormal est, hélas ! bien souvent un incompris. L'homme dit « normal » commet généralement à son égard l'erreur de le considérer comme

un être *inférieur*. Une telle appréciation nous empêche de saisir son âme et les manifestations de celle-ci. Si nous désirons le comprendre et lui venir en aide, nous devons écarter de nos pensées cette notion de l'infériorité de l'enfant anormal et savoir qu'il n'est point au-dessous de l'enfant normal, qu'il est à côté de lui, *autre* que lui.

Est-il vraiment la peine de faire de grands efforts en faveur des enfants faibles d'esprit ? A cette question beaucoup de personnes soucieuses du progrès de l'humanité répondent par la négative. Mais considérons les faits. L'expérience prouve que, si la faiblesse d'esprit n'est pas absolument curable, elle n'est pas non plus entièrement incurable. L'expérience prouve que, par certains procédés éducatifs, actuellement bien mis au point, et par un enseignement spécialisé, l'enfant anormal peut être amélioré à tel point qu'il peut s'adapter à la société, y reprendre sa place et y exercer des fonctions utiles. Ce résultat ne peut, il est vrai, être obtenu que s'il est placé à temps dans une atmosphère éducative *spéciale* et instruit selon une méthode *spéciale*.

En vue de cette éducation spéciale et nécessaire des enfants anormaux ont été créées en Suisse de nombreuses institutions. Notre petit pays ne possède pas moins de 175 homes et maisons d'éducation pour enfants, jeunes gens et jeunes filles difficiles à élever ou moralement défailants et 40 établissements où sont internés 3000 dégénérés faibles d'esprit. Il a été créé en outre dans les écoles, 200 classes spéciales pour l'instruction de 3600 élèves retardés. Ces chiffres tristement éloquents s'expliquent par le développement de l'alcoolisme dans notre pays, notamment par l'usage habituel de l'eau-de-vie dans certaines régions agricoles. Il est établi, en effet, que 40 % au moins de ces enfants dégénérés sont des descendants de buveurs.

En dépit de ces institutions, il reste un grand nombre d'enfants anormaux auxquels est refusée toute possibilité d'amélioration, parce qu'ils ne trouvent pas, chez ceux qui ont la charge de leur existence, les conditions nécessaires : la compréhension, l'amour et la joyeuse détermination de leur venir en aide. Laissés sans soins ni éducation rationnelle, ils sont, beaucoup plus que les enfants normaux, même mal élevés, exposés à tomber dans la misère et dans le vice.

On estime que les anormaux constituent, chez nous, un dixième de la population ! N'est-il donc pas d'une haute importance et de l'intérêt de toute la collectivité de sauver de la déchéance tous ces déshérités et de tirer le meilleur parti possible de tous ceux d'entre eux qui sont à quelque degré éducatibles ? Un grand effort doit être accompli pour combler dans ce domaine les lacunes de nos institutions. Il faut éclairer l'opinion et attirer sur les faibles d'esprit toute la sollicitude, tout l'amour et tous les sacrifices que leur sort mérite. Ce sera pour le bien de toute la nation.

H. S. M.

INFORMATIONS

Comité suisse de la Fête nationale. Communiqué. — Le Comité suisse de la Fête nationale, qui s'efforce depuis quelques années de donner à la fête du 1^{er} août le caractère d'une grande et belle manifestation de solidarité,

a décidé, d'accord avec le Conseil fédéral, comme nous l'avons annoncé déjà, de consacrer le produit de la prochaine collecte au *Don National en faveur de nos soldats et de leurs familles*. Pour la dixième fois notre Comité s'adresse au public. Il a recueilli jusqu'à présent plus de deux millions et demi de francs au bénéfice d'œuvres de charité et d'utilité publique ; le produit de la dernière collecte, en faveur de la vieillesse nécessiteuse, s'est élevé en particulier à 385 000 francs, le maximum du résultat atteint jusqu'à ce jour. Ces chiffres réjouissants sont une preuve éclatante de l'action salutaire du Comité de la Fête nationale et de l'esprit de sacrifice de notre population, toujours prête à venir en aide à ceux de nos concitoyens qui sont dans le besoin.

Comme les années précédentes deux cartes de fête ainsi qu'un insigne seront mis en vente ; des communications ultérieures seront faites à ce sujet. Nous espérons que notre action au service de laquelle une foule de collaborateurs et collaboratrices travaillent de la manière la plus désintéressée trouvera auprès du public l'accueil le plus empressé puisqu'il s'agit d'une œuvre de bienfaisance éminemment patriotique. Nous disons avec le proverbe : « Il n'est si petit qui ne puisse aider. »

Cours de vacances féministe. — L'Association suisse pour le Suffrage féminin organise, pour la onzième fois, un cours de vacances qui aura lieu, cette année, du 8 au 13 juillet à Langenbruck (Jura bâlois). L'intérêt principal de ces cours réside dans les exercices pratiques de présidence, discussion, etc., qui se font en français et en allemand et préparent les femmes et les jeunes filles à remplir les différentes charges d'une association. En outre figurent au programme des conférences variées sur des questions d'actualités sociales et politiques.

Puissent cette ravissante contrée et l'attrait d'une joyeuse vie en commun engager de nombreuses participantes à s'inscrire pour cette semaine féministe S'adresser à Mlle Dutoit, Mousquines 2, Lausanne.

Etudier, connaître, agir. — L'Afrique se rapproche chaque jour de nous, et ce qui la concerne nous concerne. Voyez des livres comme *Terre d'ébène*, d'Albert Londres, ou les récits de voyage de R. Poulaine, dans *le Temps* ; écoutez ce qui se dira prochainement au Conseil de la S. d. N. sur le travail forcé des indigènes, cette forme nouvelle de l'esclavage ; pesez ces mots du directeur d'une grande œuvre apostolique : « On ne peut nier que l'avenir de notre civilisation dans le monde ne dépende de la place que nous aurons faite à l'éducation morale des indigènes, et que, par conséquent, une œuvre comme la nôtre ne soit entre toutes, par son but même, et son inspiration, celle qui peut le mieux, à l'heure présente, apporter au monde le message dont il a besoin. »

Mais cette situation toute nouvelle de l'indigène en face de la vague formidable qui déferle sur lui d'Europe (et où le bolchévisme a sa part, comme les forces constructives), ces devoirs immenses de l'heure présente, ces possibilités infinies pour le bien ou le mal, qui les connaît ? Quelques-uns, qui sont allés et ont su voir et comprendre ; de petits groupes, ici ou là, qui les ont écoutés à leur retour (s'ils sont revenus) ; mais les autres, même dans nos Eglises ?

C'est encore comme sur les atlas d'il y a un siècle : Nigritie, terre inconnue.

Pour vaincre cette muraille épaisse d'ignorance, et trop souvent de préjugés, il faut un effort personnel et persévérant. Nous convions notre jeunesse à le faire, en lui ouvrant une fois de plus un cours de cadres pour Cercles d'étude missionnaire. Elle y apprendra comment on s'initie directement à l'un au moins des aspects de ces problèmes vitaux pour l'Eglise et la foi ; puis, ayant appris, elle saura le découvrir à d'autres. Et la méthode féconde du Cercle d'étude, une fois de plus, aura porté ses fruits.

Cette année, à Ollon, du 27 au 30 août (afin de profiter encore des vacances), on pourra, sous des directions compétentes, travailler, s'instruire et entrevoir d'une manière plus précise l'intérêt d'une question et la manière de gagner d'autres à la même conviction. On recevra tous renseignements nécessaires sur simple carte adressée à Mlle I. Verly, 21, rue d'Etraz, Lausanne ; cette dernière recevra les inscriptions d'ici au 15 juillet.

Les sujets étudiés cette année seront : « Les Juifs et l'Évangile », directeur M. G. Naymark ; « La Mission Suisse Romande », directeur M. P. Fatton, missionnaire ; « Surinam », directeur M. B. Menzel (Mission morave).

Ch. MERCIER.

PARTIE PRATIQUE

LE « DÉPLIANT »

Qu'on pénètre dans une classe au moment où les enfants lisent ou recopient un exercice du livre, n'est-on pas navré de constater ces mauvaises attitudes provoquant des déformations du corps ? Courbés sur leur livre ou sur leur cahier, le dos voûté, la tête rentrée dans les épaules désaxées, la poitrine comprimée, ils contrarient le développement normal de leurs os encore tendres, ils rétrécissent leurs poumons, respirent mal, abîment leurs yeux. Et cela durant plusieurs heures par jour soit à l'école, soit à la maison, malgré les conseils réitérés de leurs maîtres et de leurs parents. Pourquoi l'enfant se tient-il mal quand il lit ou quand il copie son livre ?

Parce que le livre qui est plat sur la table se trouve sur un plan fuyant par rapport à ses yeux. Le buste tout entier suit le mouvement instinctif de la tête qui se penche vers le livre. Les réflexions les plus sévères de la part du maître ne corrigent que d'une façon trop fugitive cette attitude contraire à l'hygiène : dès qu'il ne se sent plus observé, l'enfant la reprend malgré lui.

Cette mauvaise position nous permet de remarquer que le thorax de nos enfants est relativement atrophié et que ceux-ci ne jouissent plus par la suite d'une santé parfaite. En effet, le poumon respire mal ; or « la respiration est le grand balancier de l'organisme tout entier ; c'est le grand régulateur des fonctions internes et bien souvent aussi celui des facultés intellectuelles et psychiques. » Ce n'est pas tout, la mauvaise attitude de nos écoliers et de nos écolières peut avoir aussi de très graves conséquences. C'est par elle que débutent deux lamentables infirmités : la scoliose et les déviations latérales. Ces déformations sont moins rares qu'on ne croit et beaucoup d'enfants ne

souffriraient pas de ces infirmités si dès le début une simple précaution était prise : « Obliger le corps à se tenir droit, naturellement, sans y penser. »

Comment obliger l'enfant à se tenir correctement ? Si l'on ne veut pas que l'enfant se penche sur son livre, il faut admettre que le livre puisse se relever vers lui. C'est bien le souci qui inspire les maîtres avisés lorsqu'ils réclament à leurs élèves de tenir le livre entre les mains, de l'incliner vers eux et de l'approcher suffisamment. Ce moyen présente deux graves inconvénients qui en rendent la pratique malaisée.

D'abord, au cours d'une leçon le maître ne pense pas toujours, ne peut pas toujours penser à reprendre la position de ses élèves. Le ferait-il que ce serait au préjudice de la leçon. Or, on ne peut nier que la position du livre en mains fatigue vite l'enfant.

Ensuite, les livres ainsi manipulés se conservent moins longtemps étant souillés par les mains plus ou moins malpropres.

Quel est le vrai moyen d'obliger l'enfant à se tenir correctement sans fatigue et inconsciemment ?

C'est par l'usage régulier du « Dépliant » à l'école et à la maison qui oblige le corps à se tenir droit naturellement, sans y penser. C'est par la pratique méthodique et volontaire, quelques minutes par jour, de mouvements respiratoires qui impressionnent favorablement le cœur, les poumons, le cerveau, les organes digestifs et perfectionnent le système musculaire général.

C'est en soumettant, pendant quelques minutes par jour, les muscles redresseurs de la colonne vertébrale à un exercice régulier qui rend à ceux-ci la force musculaire suffisante pour maintenir le corps en bonne position.

Les deux derniers moyens dépendent entièrement de la bonne volonté de l'enfant et de la régularité de l'exécution des mouvements.

Le premier moyen nécessite l'acquisition du « Dépliant » ; avec le « Dépliant », en effet, l'élève se tient correctement devant son livre naturellement, sans y penser.

Sans aucune fatigue pour la vue, la lecture devient aisée.

Fait-il ses devoirs ? Apprend-il ses leçons ?...

Ce livre, commodément installé devant lui ne le gêne pas. Il n'a plus à y toucher, sinon pour tourner les pages. La distance des yeux au bord supérieur du livre est égale à la distance des yeux au bord inférieur. Position rationnelle pour l'hygiène du corps et de la vue.

Ce pupitre portatif quand il est plié se glisse facilement dans un cartable et ne tient pas plus de place qu'un cahier. Il peut donc s'employer aisément à l'école comme à la maison. Il s'adapte à tous les livres de classe. Des élastiques permettent de retenir les pages des volumes neufs et de travailler au besoin en plein air sans être gêné par le vent. Les mêmes élastiques servent à maintenir l'appareil fermé.

Si le « Dépliant » est peu encombrant et facilement transportable il est malgré tout d'une solidité éprouvée tout en ne pesant que 100 grammes. La commodité de son maniement et son prix modique le rendent accessible à tous les enfants. Son usage assure de nombreux avantages aussi précieux aux élèves qu'aux maîtres :

Aux élèves :

Le « Dépliant » permet d'obtenir la correction naturelle de la tenue, d'où moindre fatigue pendant l'étude. Il évite les myopies par l'hygiène bien comprise de la vue.

Grâce à la position des enfants (tête droite) la voix porte mieux et par suite l'articulation est plus nette et mieux entendue.

De ce qui précède on est amené à supposer que l'usage du « Dépliant » facilite à l'élève un meilleur rendement des travaux oraux ou écrits qui réclament son emploi.

Aux maîtres :

Grâce à la tenue des enfants, tenue imposée par la présence du « Dépliant », la discipline collective est plus aisée.

Les livres non couverts qui dépassent au-dessus de l'appareil ne sont-ils pas aperçus d'un coup d'œil ?

Les pages étant maintenues par les élastiques, les élèves pressés ou inattentifs doivent renoncer à lire par avance.

Au moment de l'exposé des leçons — debout ou assis — le maître aperçoit mieux son livre ou sa préparation s'il adopte lui-même le « Dépliant ».

Quand doit-on se servir du « Dépliant » ?

On s'en sert toutes les fois qu'on lit, qu'on copie, qu'on chante, qu'on joue d'un instrument, qu'on dessine en classe et à la maison.

Dans ce dernier cas, il faut placer sur le « Dépliant » un sous-main ou un petit carton à dessin ou bien enfin un morceau de carton de la grandeur de la feuille sur laquelle on veut dessiner. On procède de même si la partition de musique placée sur le « Dépliant » est de grand format.

Il n'est pas exagéré de dire que l'élève lit, copie, chante, dessine environ cinq heures par jour (en classe et à la maison).

On peut donc affirmer que non seulement le « Dépliant » est très utile par ses avantages hygiéniques, mais encore par son emploi qu'il est le plus utile de tous les objets scolaires mis à la disposition des écoliers.

Pour renseignements et prix voir annonce.

F. GUYE.

PLANS — CARTES — PROMENADES ¹

On peut faire le portrait d'un champ ou d'une salle ou d'un pays comme on fait le portrait d'une personne. On peut faire un grand portrait ou un petit portrait suivant qu'on a une grande feuille de papier ou une petite.

Si on diminuait le nez sur la photographie d'une personne sans diminuer le reste, la ressemblance n'y serait plus. Le contraire ferait la même chose, je le vois bien quand je me regarde dans une boule ou dans le creux de la cuillère.

Il faut diminuer tout à *proportion*.

On fait des dessins des terrains ou des habitations qui sont mis à plat, ils marquent la place que les objets couvrent par terre. Ces dessins s'appellent des *plans* pour les petites étendues et *cartes* pour les grandes.

¹ Voir *Educateur* nos 5 et 7.

Pour faire tenir le plan de la classe sur ma feuille il faut que je la fasse cinquante fois plus petite. Un mètre sera remplacé par 2 centimètres.

Pour faire tenir le plan de l'école sur ma feuille il faut que je fasse deux cents fois plus petit. Un mètre sera remplacé par la moitié d'un centimètre.

Un centimètre remplacera 2 mètres.

C'est très amusant de faire le plan des terrains qu'on connaît.

Pour qu'ils tiennent sur ma feuille ils deviennent de plus en plus petits.

La commune de l'Orbrie est entourée par une boucle de la Vendée. Elle commence au pont de Perure sur la route de Fontenay aux Houillères. Elle finit à Mérité sur la même route.

Elle a une bande de prairie peu étendue depuis le pont de Pissotte jusqu'à Mérité. Après cette bande étroite le terrain monte rapidement. En haut cette côte les habitations sont groupées dans le bourg et dans un grand village, Bône. Il n'y a que quatre fermes sur le flanc du coteau après le bourg : les Arconnières, La Folie, Puy-Rocher et Puy-Chabot.

Quand le terrain ne monte plus, un grand plateau commence ; il est couvert par la forêt de Mervent.

Mervent est de l'autre côté de la rivière au nord de l'Orbrie.

Le sol du plateau n'est pas le même que celui de la pente ; le plateau est dans le Bocage, le flanc du coteau commence la Plaine qui s'étend à ses pieds.

On voit très bien où s'arrête le Bocage à 100 mètres derrière notre école. Il y a deux champs qui se touchent, un est dans le Bocage, l'autre est dans la Plaine.

M^{me} M. TEILLAUD.

LES LIVRES

Armorial des communes vaudoises, par Th. Cornaz et F. Th. Dubois, livraisons 17 et 18. Editions Spes, Lausanne.

La publication du bel *Armorial des communes* a subi un ralentissement du fait des lenteurs de certaines municipalités à se pourvoir d'armoiries définitives. Voici les livraisons 17 et 18 qui sortent de presse nous donnant aussi éclatantes que les précédentes, les armes de Lussery, Villars-Lussery, Grancy, Chêne-Paquier, Démoret, Les Thioleyres, Montmagny, Dompierre, Provence, Fontanezier, Villars sur Champvent, Essert sur Champvent, Renens, Peyres-Possens, Bremblens, Chavannes-de-Bogis, Montpreveyres, Rossens, Founex, Mauraz, Château-d'Œx, Bottens, Echandens, Champtauroz, Bretigny, Chesalles sur Moudon, Sédeilles, Essertines sur Echallens, Bex, Echichens, Penthaz, Forel sur Lucens. Que de beaux blasons dans cette série présentée aussi en cartes postales. — L'an prochain, deux livraisons 19 et 20 termineront ce remarquable ouvrage que beaucoup de cantons suisses peuvent nous envier.

Institut Jaques-Dalcroze, Genève**Ecole de culture musicale et rythmique**

Directeur : E. Jaques-Dalcroze

RYTHMIQUE — SOLFÈGE — IMPROVISATION

1. Cours pour professionnels (préparation aux certificats et diplômes).
2. Cours pour amateurs.

Cours de vacances du 12 au 18 août 1929.**Ouverture du semestre d'hiver** : 16 septembre 1929.

Pour tous renseignements, prospectus et inscriptions, s'adresser au
Secrétariat, Genève, 44, Terrassière. P 5182 X

CHERNEX sur MONTREUX HOTEL WINDSOR

Situation incomparable. Cuisine soignée. A partir de 8 fr. ; 10 % aux membres de la
 S. P. V. P 26 296 L

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

EXCURSIONS

sur **MATHIS** et **BUICK**, à l'heure ou à forfait. **Auto-Ecole Bocherens**,
 Razude, 5, **Lausanne**. Téléphone 27.818. 22311

Chalet Bel-Air BOUVERET

Parc ombragé au bord du lac.
 Spécialités : Friture du lac. Jambon du
 Pays. Vins et liqueurs 1^{er} choix. Prix
 réduits pour sociétés et écoles. Pont de
 danse couvert. Téléphone 23.
 Pierre Martin, propr.

HOTEL DENT DU MIDI

Salanfe sur Salvan. (Valais).**Alt. 1914 m.**

Pour écoles : soupe, couche sur paille, café au lait, 2 fr. par élève. Salles chauffées.
 Téléphone Salanfe 35. P 9015 S **FRAPOLI**, propr., membre du C. A. S.

FLUELEN

(Lac des Quatre-Cantons)

Hôtel Croix Blanche & Poste

50 lits. — Maison d'ancienne renommée, vis-à-vis du débarcadère et de la gare. — Grandes
 terrasses couvertes. Tea-Room. Café-Restaurant. Prix modérés. — Geschwister Müller, propr.

Voir suite de cette rubrique page 4.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

Hôtel Pension Les Horizons Bleus du Signal de Bougy sur Rolle

But classique des courses d'écoles. Site merveilleux, grandes forêts. Cuisine très soignée, thé, café, chocolat. 1^{er} choix de vins du pays. Prix spéciaux pour écoles, pensionnats, etc. Nouveau propriétaire: **A. Viquerat**; même maison **Hôtel Touring et Balance, Genève**. Tout confort et prix modérés. P 25401

LAC LÉMAN

Buts de promenades nombreux et variés. Les bateaux de la **Compagnie Générale de Navigation** délivrent sans avis préalable des **billets collectifs** internes à prix réduits, comme aussi des billets collectifs aller en bateau et retour en train. Abonnements kilométriques. **Abonnements de cure d'air et de repos** valables sur tout le lac: 8 jours, Fr. 30.—; 15 jours, Fr. 45.—; 1 mois, Fr. 64.—, etc. Pour tous renseignements, s'adresser à la **Direction à Ouchy-Lausanne**, téléphone 28.505, ou au **Bureau de la Compagnie à Genève, Jardin-Anglais, téléphone 46.09 Stand.** 22823

Chemin de fer d'Yverdon à Ste-Croix La Corniche du Jura

La vue la plus étendue sur le Plateau et les Alpes. Trajet pittoresque. **Buts de courses**: Le Chasseron (restaurant), Le Cochet, Mont-de-Baulmes (restaurant), Aiguilles-de-Baulmes (restaurant), Le Suchet (restaurant à la Mathoulaz), Gorges de Covatannaz, de Noirvaux, de la Poëta-Raisse. Taxes très réduites pour sociétés et écoles. Trains spéciaux sans majoration de prix suivant le nombre des participants. Demandez le panorama, la brochure "Ste-Croix excursions" et tous renseignements à la **Direction à Yverdon.** 22759

LES AUTOS-CARS

BLEU-CIEL VIENNENT DE LA

AUTOS TRANSPORTS S. A. — STE-CROIX

TÉL. 81

10 autos-cars pour courses et excursions.

Demandez les itinéraires et devis gratis



L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

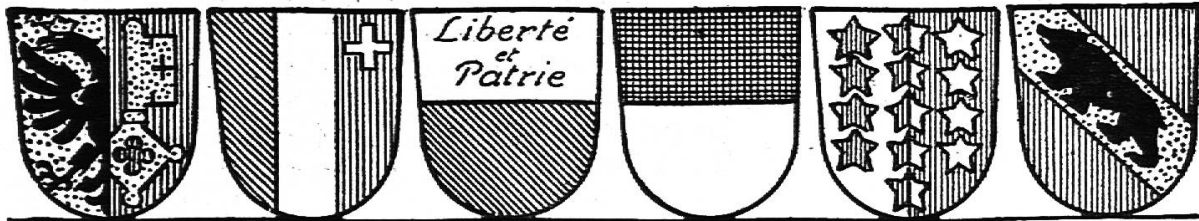
PIERRE BOVET
Florissant, 47, GENÈVE

ALBERT ROCHAT
CULLY

COMITÉ DE RÉDACTION :

J TISSOT, Lausanne. H.-L. GÉDET, Neuchâtel.
J. MERTENAT, Delémont. R DOTRENS, Genève.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}
LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL
VEVEY - MONTREUX - BERNE



ABONNEMENTS : Suisse, fr. 8. Etranger, fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, fr. 10. Etranger, fr. 15.
Gérance de l'Éducateur : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux II. 125. Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne, et à ses succursales.
SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LECTURES DE VACANCES

ACREMANT, G.	Gertrude et mon cœur	Fr. 3.—
BARCLAY, Fl.	Les dames blanches de Worcester .	» 3.—
BAZIN, R.	Le roi des archers	» 3.—
BENOIT, P.	Erromango	» 3.—
BLANCHOD, F.	Le beau voyage autour du monde	» 4.—
BOJER, J.	Le prisonnier qui chantait	» 3.—
BORDEAUX, H.	Sous les pins aroles	» 3.—
BOULENGER, J.	La vie de Saint-Louis (Vie des hommes illustres)	» 3.—
BUDRY, P.	Trois hommes dans une Talbot . .	» 2.50
CAHUET, A.	Le manteau de porphyre	» 3.—
CARCO, F.	Printemps d'Espagne	» 3.—
CHARDONNE, J.	Les Varais	» 3.—
CHENEVIÈRE, J.	La jeune fille de neige	» 3.—
COCTEAU, J.	Les enfants terribles	» 3.—
COLETTE	La seconde	» 3.—
CONRAD, J.	Entre terre et mer	» 3.—
DELARUE-MARDRUS, L.	Amanit	» 3.—
DEMAISON, A.	Le livre des bêtes qu'on appelle sauvages	» 3.—
FERNANDEZ, R.	La vie de Molière (Vie des hommes illustres)	» 3.—
FRONDAIE, P.	La côte des dieux	» 3.—
GIDE, A.	L'école des femmes	» 3.—
GOS, Ch.	La nuit des Drus	» 3.50
GREEN, J.	Léviathan	» 3.—
HERRIOT, Ed.	La vie de Beethoven (Vie des hommes illustres)	» 3.40
JAVELLE, E.	Souvenirs d'un alpiniste	» 4.50
LACRETELLE, J. de	Histoire de Paola Ferrani	» 3.—
LENOTRE, G.	Georges Cadoudal	» 3.—
LONDON, J.	Belliou-la-Fumée	» 3.—
MÆTERLINCK, M.	La grande féerie	» 3.—
MARTIN DU GARD, R.	La mort du père (Les Thibault) . .	» 3.—
MAUGHAN (Somerset)	Sortilège malais	» 3.—
MAURIAC, F.	Trois récits	» 3.—
MONTHERLANT, H. de	La petite infante de Castille	» 3.—
MOSER.	Une vie : Henri Moser	» 3.50
ROMAINS, J.	Volpone	» 3.—
TAGORE, R.	Le naufrage	» 3.—
THARAUD, J. et J.	La chronique des frères ennemis .	» 3.—
TRILBY, T.	La petite parfumeuse	» 3.—
WELLS, H.-G.	Tono Bungay	» 5.—

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne — Genève — Neuchâtel — Vevey — Montreux — Berne